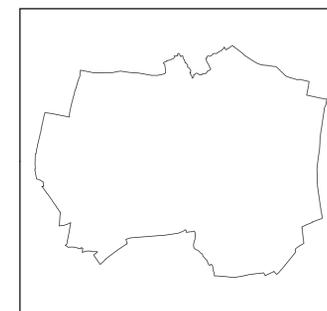


# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4.0 Zonage



Saint-Palais

Saint-Ciers-sur-Gironde

Saint-Aubin-de-Blaye

Marcillac

**Plan Local d'Urbanisme**

Prescrit le : **04/04/2011** Arrêté le : **23/02/2015** Approuvé le :

METROPOLIS, atelier d'urbanisme  
10 rue du 19 mars 1962  
33 130 BEGLES

LE MAIRE Céline, architecte dplg  
10 rue du 19 Mars 1962  
33 130 BEGLES

CHARLOT Fabien, paysagiste dplg  
75 rue Paul Camelle  
33 100 BORDEAUX

BIOTOPE, Agence Sud-Ouest  
2 boulevard Jean Jacques Bosc  
33 130 BEGLES

**Metropolis**  
Céline Lemaire  
architecte dplg  
Fabien Charlot  
Paysagiste DEGA  
biotope  
land, fore & environment

**ECHELLE**  
1/5 000

**Date**  
10/2015

**Dessiné par** TD **Vérifié par** YC

### Légende

- UA : Zone urbanisée dense
- UB : Zone urbanisée de moyenne densité
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipement public et / ou d'intérêt collectif
- UH : Zone urbaine dont le caractère ancien est à préserver
- UX : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
- 1AU / 1AUa / 1AU1 / 1AU2 : Zone à urbaniser
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Ne : Zone naturelle à vocation d'équipement
- Sujet identifié en Espace Boisé Classé
- Alignement identifié en Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Zone de bruit relatif au classement des infrastructures terrestres de l'A10
- limite communale
- limite parcellaire
- subdivision fiscale
- Bâti lourd
- Bâti léger
- Construction récente ou en cours

**Liste des emplacements réservés**

N°	Bénéficiaire de l'opération	Désignation de l'opération	Surface approximatives
1	Commune	Création d'un accès	100 m²
2	Commune	Renforcement d'une amorce de voirie	559 m²
3	Commune	Élargissement de la voirie à 8 m de largeur	934 m²

200 100 0 200 Mètres